

PREUVES D'IDENTITÉ ET DE RÉSIDENCE - ÉCOCENTRES

PREUVE D'IDENTITÉ AVEC PHOTOGRAPHIE :

- ✓ un permis de conduire du Québec;
- ✓ une carte d'assurance maladie du Québec;
- ✓ un passeport canadien ou étranger;
- ✓ une carte de citoyenneté canadienne;
- ✓ une carte de résident permanent (canadienne).

PREUVE DE RÉSIDENCE :

Résident

- ✓ un relevé de compte de services publics récent de trois mois ou moins;
- ✓ un relevé de compte d'une institution d'enseignement reconnue récent de trois mois ou moins;
- ✓ un relevé de compte d'une institution bancaire récent de trois mois ou moins;
- ✓ un relevé de compte de taxes de l'année en cours;
- ✓ une carte Accès Montréal de l'année en cours;
- ✓ un certificat ou un relevé d'assurance habitation daté d'un an ou moins.

Propriétaire d'un immeuble à logements multiples, OBNL et entrepreneur

Seuls les documents suivants sont acceptés pour démontrer l'adresse de l'immeuble à logements multiples, de l'organisme à but non lucratif ou de l'établissement de l'entreprise, selon le cas :

- ✓ un relevé de compte de taxes de l'année en cours;
- ✓ les lettres patentes de la personne morale ou de l'organisme à but non lucratif;
- ✓ un certificat d'occupation de l'établissement récent d'un an ou moins.